

Mode de financement

Les actions de formation par apprentissage sont financées soit par les opérateurs de compétences (OPCO) soit par des opérateurs publics.

Rémunération en fonction de l'âge et de l'année de formation. Aides à l'hébergement restauration et permis de conduire



Modalités de candidature

Prendre contact avec le centre ou compléter le dossier de candidature sur le site internet



Modalités d'inscription

- Entretien individuel de motivation
- Test de positionnement
- Être en **recherche d'un contrat d'apprentissage**. Possibilité d'intégrer la formation pendant 3 mois avant d'avoir conclu un contrat d'apprentissage

RECRUTEMENT EN CONTINU SUR L'ANNEE

Session de formation de septembre à juin

Délai d'accès à la formation :
15 jours avant le début de la formation.

AUCUN FRAIS PÉDAGOGIQUE

TAUX DE REUSSITE	nouveau 2025!
TAUX D'INSERTION	nouveau 2025!
TAUX DE SATISFACTION	nouveau 2025!

SESSION PRECEDENTE

CANDIDATEZ



<http://www.cfa-cfppa65.fr>



11 bis avenue des Acacias
65500 Vic-en-Bigorre



(+33) 05 62 31 82 00



Pour plus d'infos, contactez :
cfa-cfppa65@educagri.fr



NOUS SUIVRE !

MAJ : 08/09/2025



Formation accessible en fonction
de la situation du handicap

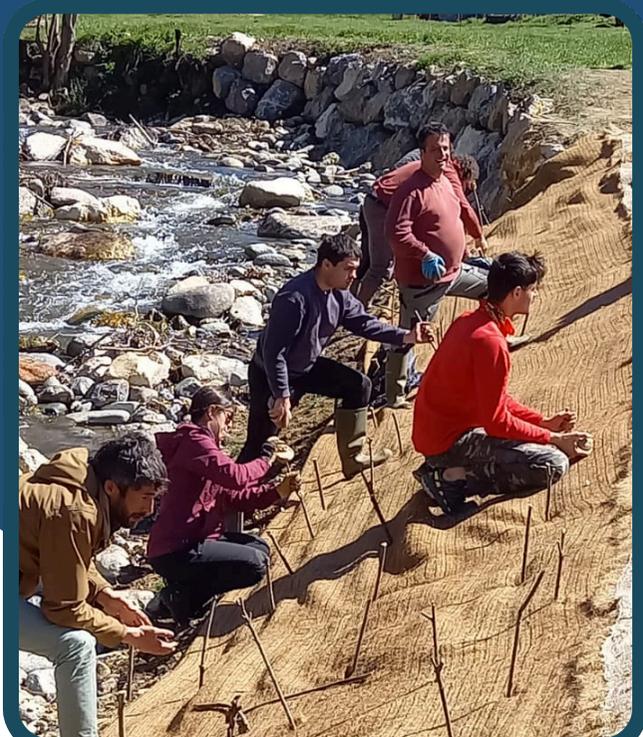
Certificateur : EPLEFPA & CFPPA des Hautes-Pyrénées

Date d'échéance de l'enregistrement : 09 janv. 2027

CERTIFICATION
PROFESSIONNELLE

TECHNICIEN-NE DE RIVIERE GEMAPI

VIC-EN-BIGORRE



Niveau 5 / N°RNCP 38610

FORMATION PAR ALTERNANCE
DIPLOMANTE



OBJECTIFS

Former des professionnels capables, au sein des équipes techniques des services GEMAPI, d'assister les élus dans la définition et la mise en œuvre de la politique de gestion des milieux aquatiques, des dynamiques d'écoulements des eaux et de la prévention des inondations au sein d'un bassin versant.

**1 AN
DE CONTRAT D'APPRENTISSAGE**

**520 HEURES
AU CFA-CFPPA65**

**31 SEMAINES
EN ENTREPRISE**

Dispositif d'évaluation : Unités capitalisables (UC) qui valident des blocs de compétences.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

MODULES DE FORMATION

5 BLOCS DE COMPETENCES

- BLOC1** Réaliser un état des lieux et un diagnostic de l'hydrosystème
- BLOC2** Assurer le suivi administratif et financier d'un programme d'actions
- BLOC3** Concevoir et mettre en œuvre le volet technique d'un programme d'actions

BLOC4 Animer des actions de concertation et de sensibilisation

BLOC5 Participer à la prévention des inondations sur le territoire



MODALITES PEDAGOGIQUES

“Vous avez une bonne connaissance des cours d'eau et des compétences d'animateur. Mener des projets de concertation ne vous fait pas peur !”

- Être âgé de plus de 18 ans
- Justifier d'un BTS Agricole
- ou Bac + 2
- ou Bac et 1 an expérience professionnelle dans le domaine

Principaux débouchés

Technicien-ne de rivière, Animateur-trice bassin versant, Chargé-e d'étude GEMAPI, Technicien-ne médiateur de rivière

**Possibilité de poursuivre en
Licence professionnelle :
Gestion des milieux aquatiques**